

Géographie Départements et territoires d'outre-mer 18-08 F

Numéro d'inventaire : 2025.0.228

Auteur(s) : CNTE

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Ministère de l'Education O.F.R.A.T.E.M.E. Centre National de Télé-Enseignement de Rouen

Période de création : 4e quart 20e siècle

Date de création : 1976-1977

Matériau(x) et technique(s) : papier vélin | impression

Description : Feuilles en papier vélin vert dactylographiées à l'encre noire. Reliure métallique agrafée.

Mesures : hauteur : 29,7 cm ; largeur : 21 cm

Notes : Il s'agit du cours de géographie par correspondance au programme de 3e de l'année 1976-1977, établi par Monsieur de Fondaumière professeur associé du CNTE (Centre National de Télé-Enseignement, futur CNEC et désormais CNED) de Rouen, alors accueilli dans les locaux du CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique, actuellement Canopé) de Mont-Saint-Aignan. Le destinataire est l'élève Laurent Long alors âgé de 14-15 ans et domicilié à Brunoy (Essonne). Le contenu repose sur des instructions de l'étude des chapitres du manuel auxquels se réfère ce cours et de la trace écrite de l'enseignant.

Contenu Introduction générale : définitions et recensement Première partie : Les départements d'Outre-mer (DOM) Tableau "Sucre de canne pour les DOM, sucre de betterave pour la Métropole" (source : "L'économie des DOM en 1975", "Les Images économiques du Monde")

A) Une augmentation rapide leur population : tableau "Evolution numérique comparée de la population des DOM et de la Métropole" (source : INSEE) ; graphique "Evolution de la population des DOM de 1946 à 1974" ; tableau "Mouvement naturel de la population dans les DOM insulaires et en Métropole" B) Un début de modernisation de leur économie : 1°

Agriculture, tableau "Activité des SAFER" (source : Société Centrale d'Aménagement Foncier Rural) ; 2° Industrie et "services" C) Les difficultés actuelles : 1° Les migrations, "Migrations organisées par le BUMIDOM, 2° Législation sociale La Réunion I Conditions de vie A) Relief, carte de la Réunion B) Climat C) Peuplement II Population et économie A) Population B)

L'agriculture : tableau "Production totale réunionnaise de 1968 à 1974", photographies de l'exploitation de la canne à sucre et schéma d'une sucrerie (source : brochure de l'usine de La Mare, octobre 1975) C) Le secteur secondaire Les Antilles françaises La Guadeloupe I La description A) Basse Terre : carte "Les Petites Antilles" B) Grande Terre II Population et économie : carte "Guadeloupe", tableau de la production de cannes et de sucre brut La Martinique I Les données de la géographie physique A) Morphologie B) Climat : carte "Martinique" II Population et économie A) Population B) Ressources La Guyane française I Le milieu naturel A) L'intérieur : carte "La Guyane" B) Plaines côtières II Population et économie A) Le sous-peuplement B) Les ressources C) Un "programme global" Saint-Pierre et Miquelon : carte de l'archipel Mayotte

Deuxième partie : Les territoires d'Outre-mer (TOM) II Territoire français des Afars et des Issas (TFAI) 23 000 km² : carte du territoire Les terres françaises du Pacifique La Nouvelle-

Calédonie (18 400 km²), carte du territoire La Polynésie française Les Iles de la Société, carte des Iles de la Société, Iles Tuamotou, Iles Gambier, Iles australes, Tahiti

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Géographie

Lieu(x) de création : Rouen / Mont-Saint-Aignan

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Paginé

Commentaire pagination : 42 p.

Objets associés : 2025.0.229

2025.0.230

MINISTERE DE L'EDUCATION
O.F.R.A.T.E.M.E
CENTRE NATIONAL DE TELE-ENSEIGNEMENT DE ROUEN

Classe : 3e 131 - 136
Professeur : M. de Fondaumière

Discipline : Géographie

Texte série 18 - 08 F

DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

(DOM-TOM : ch 29 et 30, p. 246-265)

- Cartes : celle du livre, p. 246-247
et celles du texte guide

INTRODUCTION GENERALE

On désigne ainsi, officiellement, les "collectivités territoriales" de la République française situées hors d'Europe et, plus précisément, quelques unes de ces anciennes colonies qui avaient été rassemblées, parmi d'autres, au sein de "l'Union française" instituée en 1946, et qui ont opté en faveur de l'un ou de l'autre de ces nouveaux statuts (Titre 8 de la Constitution du 27 Octobre 1946, et Titre 11 de la Constitution du 4 Octobre 1958).

• LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER (D.O.M.), créés par la loi du 19 Mars 1946, sont représentés par les "quatre vieilles colonies" qui avaient été fondées au 17^e siècle et que l'histoire avait, depuis, associées au destin de la France : la GUYANE, en 1626 ; la GUADELOUPE et la MARTINIQUE (les Antilles françaises), en 1635 ; la REUNION (ancienne "Ile Bourbon"), en 1642. Vestiges du premier empire colonial français qui avait été disloqué en 1763 (Traité de Paris), ces possessions avaient donc un passé vieux de trois siècles, d'appartenance à la tradition et à la culture françaises, au moment de leur érection en départements. (Il est intéressant de se rappeler, à ce propos, que la Convention, suivant en cela une politique assimilationniste, leur avait octroyé le statut départemental en 1795 - Titre 1^{er}, Article 7 de la Constitution de l'An III -, et qu'un nouveau projet de départementalisation avait été discuté sous la III^e République, en 1890).

SAINT PIERRE et MIQUELON sont un cas particulier. Peuplés dès le 16^e siècle de Français venus en Amérique dans le sillage de Jacques Cartier, leurs représentants avaient refusé en 1958 le statut de D.O.M., lui préférant celui de T.O.M. Ce n'est qu'en Mars 1976 que les populations de ces îles se sont prononcées en faveur d'un projet de départementalisation, définitivement adopté par le Parlement français en juillet de la même année.

Les D.O.M. ont la même organisation administrative que les départements métropolitains, sont représentés de la même manière au Parlement et les mêmes lois sociales y sont appliquées, compte tenu "des mesures d'adaptation nécessitées par leur situation particulière" (Article 73 de la Constitution actuelle).

• LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER (T.O.M.) sont de tradition française plus récente : Les Comores sont devenues françaises de 1843 à 1887, mais se sont prononcées - à l'exception de l'île de MAYOTTE - en faveur de leur indépendance (référendum du 22/12/1974) ; un protectorat français, institué à Tahiti en 1884, a été le point de départ d'une évolution qui a abouti à la création des "Etablissements français d'Océanie", devenus en 1957, POLYNESIE FRANCAISE ; la NOUVELLE CALEDONIE a été annexée en 1853 ; les îles WALLIS et FUTUNA, en 1886 ; et ce n'est qu'à la fin du 19^e siècle (vers 1896) que s'est achevée l'installation française sur la Côte des Somalis, devenue, en 1967, TERRITOIRE FRANCAIS DES AFARS ET DES ISSAS (T.F.A.I.).

